

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09-01-2023

N°09-2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf janvier à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 02/01/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Christine PASZKO, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Laure de Maisonneuve, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Frank RABILLE, Sylvie LEBON

Absents ou excusés : Romain TESSIER, Véronique DESMARICHAUX,

Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Secrétaire : Annie RENOUF

09-2023 EXTENSION DE LA MAIRIE – VALIDATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF -

Vu la délibération n°25 du 11 avril 2022 actant une extension de la mairie

Vu la délibération n° 49 du 25 juillet 2022 retenant l'architecte,

Vu la délibération n°56 du 17 octobre 2022 autorisant le lancement de la procédure adaptée,

Vu la délibération n°08 du 09 janvier 2023 relatif à l'avenant du contrat de l'architecte,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'extension de la mairie. Il donne la parole à Mr GOMET qui présente l'avant-projet définitif avec la prise en compte des dernières modifications demandées par la commission communale « Batiment ».

Il indique que le coût définitif des travaux au stade de l'APD (avant-projet définitif) est de 360 470.00 € H.T.

Après avoir étudié le projet, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Valide l'Avant-Projet-définitif de l'extension de la mairie à 360 470 .00 € H.T.

- Autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer les documents nécessaires

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, le 18 janvier 2023
Le Maire,
Edouard de La BASSETIERE

